

PRÉFECTURE de la CHARENTE

2^e Direction - 2^e Bureau

Bernier Jeunet

ANGOULÊME

9 MARS 1966

Pour le Préfet :
Le Directeur Délégué

Le deux mars mil neuf cent quatre-vingt deux, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Allary maire, à quatorze heures.

Présents,M^{rs} Allary, Ferret, Borderon, Gouédo, Mazière, Viollet, Durouin, Ehiraud, Faure.Absent,M^r Joseph Richard.Budget primitif 1966.

Le Conseil municipal conserve les mêmes taux d'imposition que pour 1965, mais la taxe de base étant augmentée, les recettes seront en augmentation et par suite, les impôts.

Le Budget est voté en équilibre pour un montant de 165375 francs - Water - closets.

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il serait nécessaire d'installer des W.C. Compte tenu des manifestations locales, réunions, bal, repas des aînés, repas des chasseurs, méchoui, etc, peut-être l'ancien cabanon pourrait être aménagé en toilettes. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, estime qu'il est préférable de installer ces W.C. dans la cour de l'école où tout de même les lieux d'aisances. Cet endroit se trouvant plus proche des réunions habituelles. Il y aurait lieu de demander des devis à quelques installateurs. Fait et délibéré le jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.


 M. Allary
 Ferret
 Borderon
 Gouédo
 Mazière
 Viollet
 Durouin
 Ehiraud
 Faure